

AR PREFECTURE

016-2116 02362-20180323-BP_2018
Reçu le 06/04/2018

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE MOUTHIERS-SUR-BOÈME

8, place du champ de foire

16448 MOUTHIERS-SUR-BOÈME

tél : 05.45.67.92.20 fax : 05.45.67.83.38

mairie@mouthis-sur-boeme.fr

**délibération :
D_2018_4_7**

L'an deux mille dix huit , le vendredi 23 mars à 20 h 30, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur CARTERET Michel, Le Maire.

Nombre de conseillers en
exercice : 23

Date de convocation du : 16 Mars 2018

Présents : 19

Présents : Monsieur BARBE Hugues, Monsieur BORRÉDON Richard, Madame LHOMME Michèle, Monsieur CARTERET Michel, Monsieur PONTINI Daniel, Madame LOUVIÉ Catherine, Madame HITIER Marie-Christine, Madame RELET Graziella, Madame COOLEN Anne-Marie, Monsieur RABSKI Jean, Monsieur FOUCHÉ Joël, Madame TAMAGNA Véronique, Madame BERTIN Nathalie, Monsieur NOËL Frédéric, Monsieur SUSSET Bernard, Monsieur NEBOUT Joël, Madame GROLLEAU Rachel, Monsieur BERCHENY Dorian, Madame AUDUREAU-GROSS Peggy

Votants : 20

**Objet : Affectation de résultats
d'exploitation 2017 - Régie de
transport**

Pouvoirs :

Monsieur REVEREAULT Jean a donné pouvoir à Madame HITIER Marie-Christine

Absent(s) :

Excusé(s) : Monsieur REVEREAULT Jean, Monsieur TROUSSICOT Franck, Madame SOULET Sandrine, Monsieur PORTE Henri-Renaud

Secrétaire de Séance : Madame Catherine LOUVIÉ

Fait et délibéré en mairie
les jour, mois et an que
dessus.
Au registre sont les
signatures. Pour copie
conforme.

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur Michel CARTERET, Maire,

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de la Régie de transport pour l'exercice 2017 ;

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2017 ;

Constatant que le résultat de clôture 2017 fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de 2 990,43 €
- un excédent d'investissement de 11 193,48 €

DECIDE, à l'unanimité, d'affecter le résultat de fonctionnement de la manière suivante :

- Affectation de l'excédent de fonctionnement (report nouveau créateur 002) : **2 990,43 €**.

Pour : 20 Contre : 0 Abstention : 0

Emis le 23/03/2018, transmis en sous-préfecture et rendu
exécutoire le - **6 AVR. 2018**

